



AUBEPINE
Connaissance, Etude et Protection de la Nature en Haut-
Avesnois.

16 Rue Saint Laurent

59186 ANOR



Etat actuel de la population de Grand-Duc d'Europe *Bubo bubo* autour de Houdain-lez-Bavay.

Février 2013.

Alain Leduc, Pascal Demarque, Gérard Dubois, Jean-Charles Tombal
Association « Aubépine », membre du Réseau Grand-Duc France/LPO
16 rue Saint-Laurent, 59186 Anor, tel. 03.27.57.00.49, leducala@wanadoo.fr

Introduction.

Le 20 février 2013, nous avons pris connaissance en mairie de Houdain-lez-Bavay, de l'étude réalisée en 2011 par le Bureau d'études « BIOTOPE-GREET » à propos du projet d'installation d'éoliennes dans cette commune.

Concernant le Grand-Duc, nous avons noté que les rédacteurs de cette étude ont évoqué ce que nous avons publié en 2009 dans la revue « Le Grand-Duc » de la Mission Rapaces LPO.

Leur conclusion indique clairement la nécessité de se préoccuper des menaces qui pèseraient sur cette espèce en cas d'installation d'éoliennes dans leur territoire de chasse.

Néanmoins, en raison du peu de visites que le bureau d'étude a effectuées, les rédacteurs n'ont pas eu le temps d'apprécier la situation réelle de l'espèce tant sur le site, que dans le district Hainaut-Avesnois. En outre, ils n'ont pas une connaissance correcte de la situation de l'espèce dans la région.

Nos recherches, concentrées sur le phénomène d'installation du Grand-Duc dans la région, et menées avec méthode depuis 1997, nous ont permis d'accumuler des connaissances sur le comportement colonisateur de cette espèce, non seulement dans le secteur d'Houdain-lez-Bavay, mais aussi dans toute la région.

Nous présentons ci-dessous un bref résumé des principaux éléments de biologie et d'écologie qui mettent en évidence le rôle particulier joué par le secteur d'Houdain-lez-Bavay dans la population régionale.

La structuration des populations de Grand-Duc.

Les recherches menées par « Aubépine Groupe Grand-duc », depuis 1997 sur les populations de Grands-ducs fréquentant la région Nord – Pas-de-Calais mettent en évidence **un dynamisme soutenu** lié à celui qui s'est développé en Wallonie dans les années 1980-2000.

Ces Grands-ducs sont désormais suffisamment nombreux pour structurer leur population régionale en **3 « catégories »** qui leur permettent une occupation efficace de l'espace et garantissent une pérennité de la population à long terme. Ces « catégories » sont celles des **couples nicheurs**, des **immatures solitaires cantonnés**, des **jeunes en dispersion**.

1 – les couples nicheurs :

Les couples de nicheurs sont composés d'un mâle et d'une femelle en relation stable jusqu'à la disparition de l'un d'entre eux.

Leur territoire comprend 3 éléments distincts :

- la zone de nidification.

Elle s'étend autour de l'aire et est sur un rayon moyen d'1 km, avec des cas à 1,5 km. Le mâle surveille cette zone avec attention tout au long de l'année. Dans la région, jusqu'à ce jour, les Grands-ducs établissent leur nid uniquement dans des zones industrielles d'accès interdit possédant des falaises ou des dépôts avec terrasses. Tout Grand-duc immature qui pénètre dans ce territoire en est chassé, parfois violemment (un cas de mort par blessure grave ayant entraîné une septicémie).

- la zone de chasse des adultes.

Elle est très étendue et se développe dans un rayon moyen de 7 km autour du nid. Des cas de capture d'oiseaux d'eau à plus de 7 km du nid sont avérés.

Quand ils savent voler correctement, les jeunes s'entraînent à la chasse dans des secteurs de plus en plus distants de l'aire, en suivant les adultes (tant que ceux-ci les tolèrent).

- la zone de repli des adultes après le départ des jeunes.

Presque toujours il s'agit de secteurs possédant de grands résineux ou, plus souvent, de grands arbres à feuilles caduques couverts de lierres épais. Mâle et femelle y passent l'hiver, bien dissimulés. Ces refuges hivernaux peuvent parfois être à la frontière du territoire de nidification.

En 2013, dans la région, nous avons localisé 17 territoires d'adultes reproducteurs auxquels nous estimons pouvoir ajouter 5 territoires possibles. Leur distribution géographique est la suivante : le Hainaut-Avesnois (10-12 sites), la plaine Scarpe-Escaut (4-5 sites), l'Artois (1-2 sites), le Boulonnais (2-3 sites).

Les 2 sites de Houdain-lez-Bavay et Bellignies sont très proches l'un de l'autre et connaissent une production de jeunes remarquable (au moins 7 jeunes produits en 2012).

2 – les immatures solitaires cantonnés :

Seuls les mâles sont détectables car ils chantent comme des adultes dans le but de fixer une femelle sur le territoire qu'ils occupent. Certains oiseaux parviennent rapidement à former un couple qui se fixe sur le nouveau territoire. D'autres restent célibataires plusieurs années avant d'abandonner le site pour en « essayer » un nouveau.

De tels territoires de mâles immatures sont connus en Avesnois et en Boulonnais. Dans le secteur de Houdain-lez-Bavay la présence d'immatures prêts à se reproduire a été prouvée par le remplacement rapide d'un adulte « disparu ».

3 – les jeunes en dispersion :

A partir de la fin du mois d'août et jusqu'en novembre la tolérance des adultes envers les jeunes s'effrite. La pulsion de nourrissage diminue et s'arrête : les jeunes sont « invités » à quitter le territoire de reproduction des parents.

Les jeunes oiseaux s'éloignent du site de naissance et se dispersent dans toutes les directions, au hasard. Beaucoup se tuent lors de chocs contre des obstacles (câbles aériens, barbelés, véhicules automobiles, trains, vitres). Certains s'électrocutent sur le réseau basse tension, se prennent dans des pièges destinés aux « nuisibles ». Les jeunes Grands-ducs belges, bagués (Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique), ont été retrouvés jusqu'à 167 km du nid, la moyenne actuelle étant de 63 km. (Remarque : le rayon de dispersion des jeunes Grands-ducs français est inconnu en raison de l'absence de programme spécifique de baguage du Muséum National d'Histoire Naturelle).

Depuis 1989, nous avons collectés plus de 30 cas d'observation de jeunes Grands-ducs dans la région, en tous districts, et notamment en Hainaut-Avesnois, Artois et Boulonnais. Les observations sont rares ou absentes en Flandre (Intérieure et Maritime) et en Cambrésis.

Autour du secteur de Houdain-lez-Bavay, dans un rayon de 30 km ont été observés 5 cas d'oiseaux morts et 15 cas d'oiseaux vivants. Ces chiffres montrent la densité des jeunes oiseaux présents et leur mobilité, beaucoup d'entre eux n'étant contactés qu'une seule fois sur le site de découverte.

Conclusion.

Une étude dont l'ambition est d'apprécier l'impact d'un projet éolien sur les Grands-ducs ne peut se contenter de ne prendre en compte que les seuls couples adultes nicheurs des environs, sous peine de donner une image caricaturale de la circulation de ces oiseaux dans l'espace aérien qui va être affecté par les éoliennes.

Comme nous l'avons établi, ces adultes nicheurs, souvent peu nombreux dans la zone d'étude, ne constituent qu'une fraction réduite de la population globale qui circule dans la zone et composée d'immatures et de jeunes. Ces jeunes oiseaux, qui constituent l'avenir de la population régionale, sont contraints à de fréquents déplacements qui les exposent encore plus que les adultes aux obstacles aériens.

Dans un rayon de 30 km, le site de Houdain-lez-Bavay se fait remarquer par le nombre de couples nicheurs connus (7) et d'individus non fixés. En dépit de l'extrême difficulté à contacter ces oiseaux, très discrets, nous avons réuni 3 cas d'immatures cantonnés et 20 cas de juvéniles en dispersion (20).

La situation géographique de ce site, entre les foyers de peuplements du Tournaisis, de l'Avesnois et de la Calestienne wallonne, le met au cœur des mouvements de jeunes oiseaux.

Ses caractéristiques écologiques (carrières désaffectées, rivières encaissées aux ripisylves attractives (grands arbres à lierre) fixent des immatures qui permettent le remplacement rapide des adultes morts. Les territoires de chasse, bien répartis, diversifiés (cultures, bocage, bois, zones humides), sont riches en proies. En témoignent les nombres élevés de jeunes produits par les deux couples voisins.

Il apparaît donc que tous les éléments nouveaux trouvés par notre équipe confirment la nécessité absolue de préserver les qualités de l'espace aérien de ce secteur exceptionnel pour les Grands-Ducs.

Le haut-pays hennuyer français doit rester une zone de libres déplacements aériens pour cette espèce indicatrice de milieux de grandes qualités écologiques.

Déjà réputée pour accueillir les plus belles stations nationales de la rarissime Gagée à spathe, cette zone mérite la plus grande attention de toutes les personnes impliquées dans la préservation des espaces régionaux.

Association Aubépine

Réseau Hibou Grand-duc LPO Nord

Adhérente au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

16 Rue Saint Laurent

59186 ANOR

aubepine-avesnois.fr